Migrants : Roya Citoyenne réplique à Olivier Bettati

prise mafieuse qui irait cher-

cher les réfugiés pour les in-

A la suite de l'article « Olivier Bettati(1) demande la dissolution de l'association de Cédric Herrou » (nos éditions du 9 juin), nous avons reçu la réaction suivante de l'association Roya Citoyenne.

« L'association Roya Ci-

tovenne n'est pas une entre-

troduire sur le sol français. Quand ils arrivent dans la vallée de la Roya par leurs propres moyens, dans un premier temps, nous les recueillons, les soignons, les hébergeons et les nourrissons, en bref nous les mettons à l'abri comme nous y autorise la loi. Dans un second temps, nous les aidons à faire valoir leurs droits, notamment celui d'être informé et éventuellement de déposer une demande d'asile en préfecture.

Enfin, nous rappelons que.

malgré les mises en examen

de citoyens solidaires, membres (ou pas) de l'association Roya Citoyenne, aucun(e) n'a été poursuiv(e) pour "activité mafieuse", et encore moins condamné. »

Candidat Front national dans la 4e circonscription.